



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 17 décembre 2020

**Objet de la délibération**

**CREATION DU BUDGET ANNEXE CAMPING**

Le dix sept décembre deux mille vingt à 18h00, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur André HARTEREAU, Maire.

**Etaient présents :**

André HARTEREAU, Michèle DOLLÉ, Yves GUYOT, Claudine CORPART, Thierry FALQUERHO, Valérie MAHÉ, Julian PONDAVEN, Marie-Françoise CÉREZ, Pascal LE LIBOUX, Laure LE MARÉCHAL, Frédéric TOUSSAINT, Peggy CACLIN, Roselyne MALARDÉ, Philippe PERRONNO, Jacques KERZERHO, Jean-François LE CORFF, Tiphaine SIRET, Gwendal HENRY, Anne-Laure LE DOUSSAL, Yves DOUAY, Joël TRÉCANT, Lisenn LE CLOIREC, Fabrice LEBRETON, Aurélia HENRIO, Pierre-Yves LE BOUDEDEC, Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ, Julien LE DOUSSAL, Christian LE BOULAIRE

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Nadia SOUFFOY à Michèle DOLLÉ, Stéphane LOHÉZIC à André HARTEREAU, Martine JOURDAIN à Thierry FALQUERHO, Catherine JULÉ à Anne-Laure LE DOUSSAL, Michèle LE BAIL à Christian LE BOULAIRE

**Absent(s) :**

Monsieur le Président déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire **Monsieur DOUAY Yves** désigné(e) pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Direction des Services Financiers

**N° 2020.12.019**

## **CREATION DU BUDGET ANNEXE CAMPING**

**Rapporteur : Yves DOUAY**

Suite à la demande des concessionnaires de mettre fin au contrat de Délégation de Service Public relatif à la gestion du camping au 31 décembre 2020, il est proposé de reprendre cette activité en régie directe.

Pour ce faire, il convient de créer un Budget Annexe puisque cette activité entre dans le champ concurrentiel et doit être identifiée tant sur le plan du service que sur le plan financier.

Il s'agit d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) en vertu de l'article L. 2224-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce budget sera assujéti à la TVA et les montants seront exprimés en Hors Taxe.

L'individualisation de la gestion d'un SPIC en Budget Annexe permet d'identifier le coût réel du service qui doit être financé par l'utilisateur.

Il est proposé de créer ce budget au 1<sup>er</sup> janvier 2021, de l'intituler « Budget Annexe Camping Municipal d'Hennebont » et de l'assujéti à la TVA.

La présente délibération vise également à permettre la réalisation des démarches d'immatriculation auprès de l'INSEE et des services fiscaux.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 et suivants ainsi que l'article L2224-1,

**Vu** l'avis favorable du Bureau Municipal en date du 16 novembre 2020,

**Vu** l'avis favorable de la Commission Ressources en date du 4 décembre 2020,

**Vu** le présent rapport,

- **ACTE** la mise en régie de ce service
- **CRÉE** un Budget Annexe « Camping Municipal d'Hennebont » à compter de l'exercice comptable 2021,
- **DIT QUE** ce budget sera soumis à la TVA,
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre.

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le

ID : 056-215600834-20201217-D202012019-DE

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
Entendu l'exposé du rapporteur,  
Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.**

Le registre dûment signé  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,

André HARTEREAU